



# **Redéfinir l'accès à l'enseignement postsecondaire**

**Fiona Deller, Amy Kaufman et Rosanna Tamburri**  
Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

Publié par le

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402  
Toronto (Ontario) Canada, M5E 1E5

Téléphone : 416 212-3893  
Télécopieur : 416 212-3899  
Site Web : [www.heqco.ca](http://www.heqco.ca)  
Courriel : [info@heqco.ca](mailto:info@heqco.ca)

### Citer ce document comme suit :

Deller, F., Kaufman, A. et R. Tamburri (2019), *Redéfinir l'accès à l'enseignement postsecondaire*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2019

## Synthèse

Il est dans le meilleur intérêt de l'Ontario — sur les plans économique et social — d'avoir un système d'enseignement postsecondaire axé sur l'élargissement des possibilités pour les élèves qui en ont le plus besoin, et qui permet de mesurer les résultats des politiques et programmes qui tendent vers ce but. Le gouvernement de l'Ontario est en mesure d'instaurer un modèle de financement fondé sur les résultats et qui peut accroître pour les jeunes Ontariens les possibilités d'accéder au secteur postsecondaire puis au marché du travail et d'y réussir, tout particulièrement ceux qui ont pu être les plus défavorisés par le passé.

En Ontario, l'accès à l'enseignement postsecondaire est depuis toujours un objectif dominant dans les politiques publiques... et pour cause! Cet accès est défini de deux façons : d'une part, au moyen du nombre de places dans le système pour répondre aux besoins de tous ceux qui souhaitent y être admis et, d'autre part, au moyen de ceux qui y sont admis. La première définition correspond essentiellement à un modèle de croissance; elle porte sur l'augmentation de la capacité du système pour répondre aux besoins des élèves qui, en nombre croissant, souhaitent être admis. La deuxième consiste en un modèle d'accès équitable qui porte sur les élèves admis et ceux qui ne le sont pas. Dans cette dernière définition, on cherche à savoir si les jeunes Ontariens obtiennent l'égalité des chances dans l'accès au système d'enseignement postsecondaire et la réussite en son sein.

Il ressort des recherches effectuées sur plusieurs décennies que certains jeunes sont sous-représentés dans l'enseignement postsecondaire (EPS). Les élèves de première génération (ceux dont les parents n'ont pas suivi d'enseignement postsecondaire), les élèves à faible revenu, les élèves autochtones et les élèves handicapés ont moins tendance à s'inscrire à l'enseignement postsecondaire et sont moins susceptibles d'obtenir un titre d'études de l'EPS que leurs pairs.

En Ontario, les gouvernements provinciaux ont adhéré par le passé à une politique d'accès à l'enseignement postsecondaire axée sur la croissance des inscriptions. La formule actuelle de financement récompense les établissements d'enseignement où le nombre d'élèves inscrits augmente. Les gouvernements qui se sont penchés sur l'égalité des chances ont prêté attention à la hausse de l'aide financière aux études, au plafonnement des droits de scolarité ainsi qu'à l'objectif de financement supplémentaire aux établissements d'enseignement pour leur permettre de recruter et d'appuyer des élèves issus de groupes sous-représentés depuis toujours.

De telles politiques se sont traduites par un accroissement colossal du nombre global des inscriptions aux collèges et universités de l'Ontario au cours des deux dernières décennies. L'Ontario fait désormais figure de chef de file mondial. L'hypothèse liée à ces politiques était que la croissance permettrait également d'améliorer l'égalité des chances. Toutefois, les faits donnent à penser qu'elles sont intervenues dans une faible mesure pour l'égalité des chances des élèves qui, de coutume, ne bénéficient pas des possibilités offertes par l'enseignement postsecondaire ou le marché du travail.

L'analyse présentée dans les pages suivantes donne à penser, maintenant que la croissance a atteint un niveau élevé, qu'il est désormais temps de prêter une attention soutenue afin que tous les Ontariens bénéficient de l'égalité des chances dans l'accès au système d'enseignement postsecondaire de l'Ontario et la réussite en son sein.

## Table des matières

Introduction .....	5
Qu'est-ce que l'accès? .....	6
Le modèle de croissance .....	6
Les effets de la croissance des inscriptions sur l'accès .....	8
Le rôle joué par l'aide financière .....	11
Les facteurs non financiers qui touchent l'accès .....	12
Les aspects en vue d'une amélioration de l'accès .....	12
Conclusion.....	15
Bibliographie .....	16

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Inscriptions aux universités et aux collèges de l'Ontario .....	7
Graphique 2 : Taux de diplomation postsecondaire dans certains pays membres de l'OCDE et en Ontario, 2017.....	7
Graphique 3 : Taux de diplomation de l'EPS selon le niveau de scolarité des parents.....	9
Graphique 4 : Titre d'études de niveau postsecondaire obtenu selon le quintile de revenu familial.....	9
Graphique 5 : Taux de diplomation postsecondaire des 25–34 ans en Ontario, chez les populations autochtone et générale .....	10
Graphique 6 : Pourcentage des 16–24 ans sans diplôme d'études secondaires, selon le niveau de scolarité des parents .....	11

## Introduction

L'enseignement que suivent les particuliers peut transformer leur vie. Ces derniers peuvent ainsi échapper à la pauvreté. L'enseignement peut leur fournir les compétences et les connaissances nécessaires à la découverte d'une carrière gratifiante et propice à leur réussite comme à celle de la société dans l'ensemble. De plus, il favorise la conscientisation des citoyens, leur mobilisation communautaire ainsi que la prospérité des collectivités.

Donner aux particuliers l'accès à l'enseignement supérieur constitue depuis longtemps une priorité du gouvernement de l'Ontario. Dans le cadre de l'un de ses mandats prévus par la loi, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) doit prodiguer au gouvernement des conseils fondés sur les faits à propos des moyens par lesquels améliorer l'accès.

Depuis la création du COQES en 2005, nous avons beaucoup publié sur des enjeux relatifs à l'accès à l'enseignement postsecondaire. Nous continuons également de collaborer avec le gouvernement de l'Ontario de même que les collèges, les universités, les conseils scolaires et les groupes communautaires de la province dans l'évaluation des programmes ayant pour objectif d'accroître l'accès et la réussite des élèves ontariens.

Dans une autre tribune, nous avons préconisé une démarche envers l'accès qui soit davantage axée sur les résultats et dans laquelle les ressources sont dirigées vers l'évaluation des retombées des politiques et programmes d'accès et de maintien aux études sur les résultats des élèves [Deller (2017)]. Nous avons également fait valoir le besoin d'une infrastructure de données élaborée de façon plus exhaustive à l'échelle de la province pour nous permettre de faire le suivi des parcours scolaires des élèves en signalant les moments où ils éprouvent des difficultés et les soutiens qui les aident à parvenir aux résultats voulus [Gallagher-Mackay (2017)]. En résumé, nous sommes d'avis qu'il est dans le meilleur intérêt de l'Ontario — sur les plans économique et social — d'avoir un système axé sur l'élargissement des possibilités pour les élèves qui en ont le plus besoin, et qui permet de mesurer les résultats des politiques et programmes qui tendent vers ce but. Le gouvernement de l'Ontario est en mesure d'instaurer un modèle de financement fondé sur les résultats et qui peut accroître pour les jeunes Ontariens les possibilités d'accéder au secteur postsecondaire puis au marché du travail et d'y réussir, tout particulièrement ceux qui ont pu être les plus défavorisés par le passé.

Le présent document propose un cadre en vue d'une réflexion éclairée sur l'accès à l'EPS et sous-entend la nécessité de rendre davantage équitable l'accès de tous les Ontariens à l'enseignement postsecondaire en fonction d'une optique renouvelée. Les questions traitées dans le présent document sont les suivantes :

- Qu'est-ce que l'accès?
- Comment convient-il de définir et de mesurer l'accès?
- Quelles sont les pratiques exemplaires en vue d'un accès amélioré?

## Qu'est-ce que l'accès?

En Ontario, l'accès à l'enseignement postsecondaire est depuis toujours un objectif dominant des politiques publiques... et pour cause! Cet accès est défini de deux façons : d'une part, au moyen du nombre de places dans le système pour répondre aux besoins de tous ceux qui souhaitent y être admis et, d'autre part, au moyen de ceux qui y sont admis. La première définition correspond essentiellement à un modèle de croissance; elle porte sur l'augmentation de la capacité du système pour répondre aux besoins des élèves qui, en nombre croissant, souhaitent être admis. La deuxième consiste en un modèle d'accès équitable qui porte sur les élèves admis et ceux qui ne le sont pas. Dans cette dernière définition, on cherche à savoir si les jeunes Ontariens obtiennent l'égalité des chances dans l'accès au système d'enseignement postsecondaire et la réussite en son sein.

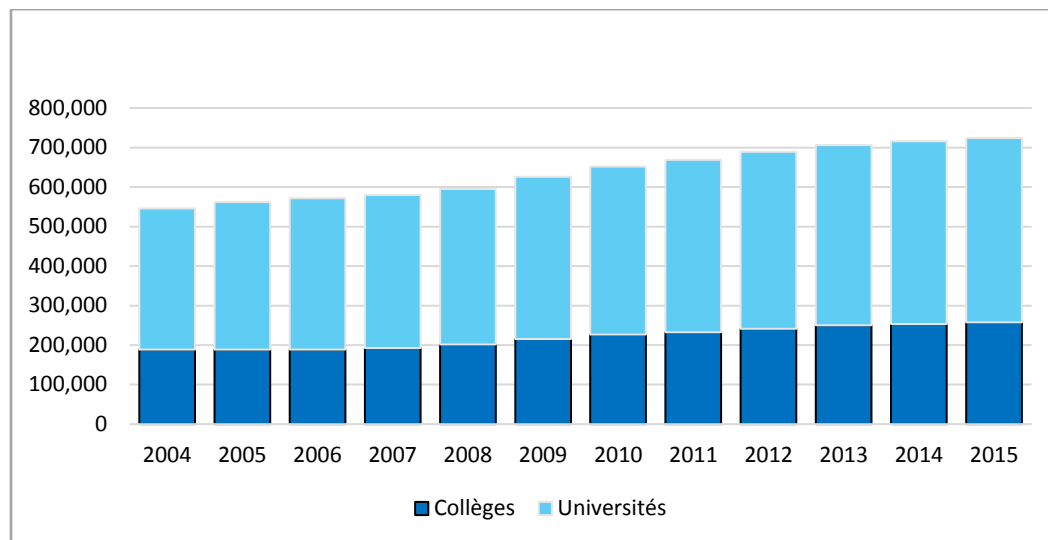
Il ressort des recherches effectuées sur plusieurs décennies que certains jeunes sont sous-représentés dans l'enseignement postsecondaire (EPS). Les élèves de première génération (ceux dont les parents n'ont pas suivi d'enseignement postsecondaire), les élèves à faible revenu, les élèves autochtones et les élèves handicapés ont moins tendance à prendre part à l'enseignement postsecondaire et sont moins susceptibles d'obtenir un titre d'études d'EPS que leurs pairs [Anisef et al. (2017); Drolet (2005); Finnie, Childs et Wismer (2011); Finnie et Mueller (2008); Zhao, H. (2012)].

## Le modèle de croissance

En Ontario, les gouvernements provinciaux ont adhéré par le passé à une politique d'accès à l'enseignement postsecondaire axée sur la croissance des inscriptions. La formule actuelle de financement récompense les établissements d'enseignement où le nombre d'élèves inscrits augmente. Les gouvernements qui se sont penchés sur l'égalité des chances ont prêté attention à la hausse de l'aide financière aux études, au plafonnement des droits de scolarité ainsi qu'à l'objectif de financement supplémentaire aux établissements d'enseignement pour leur permettre de recruter et d'appuyer des élèves issus de groupes sous-représentés depuis toujours.

De telles politiques se sont traduites par un accroissement colossal du nombre global des inscriptions aux collèges et universités de l'Ontario au cours des deux dernières décennies. En 2005, le gouvernement libéral de l'époque, dirigé alors par le premier ministre Dalton McGuinty, promettait un accroissement en permanence du système d'enseignement postsecondaire par l'ajout de plus de 100 000 nouvelles places dans les collèges et universités de l'Ontario. Le taux de jeunes qui ont présenté une demande d'admission à l'EPS a ensuite augmenté de 24 % pour passer de 275 000 élèves en 2004 à 340 000 en 2015. L'augmentation du nombre de demandeurs s'est traduit par une croissance des inscriptions d'environ 31 %, lesquelles sont passées de 555 000 en 2004 à 725 000 en 2015, ce qui correspond à une hausse de 170 000 nouveaux élèves... un nombre bien supérieur à l'objectif initial.

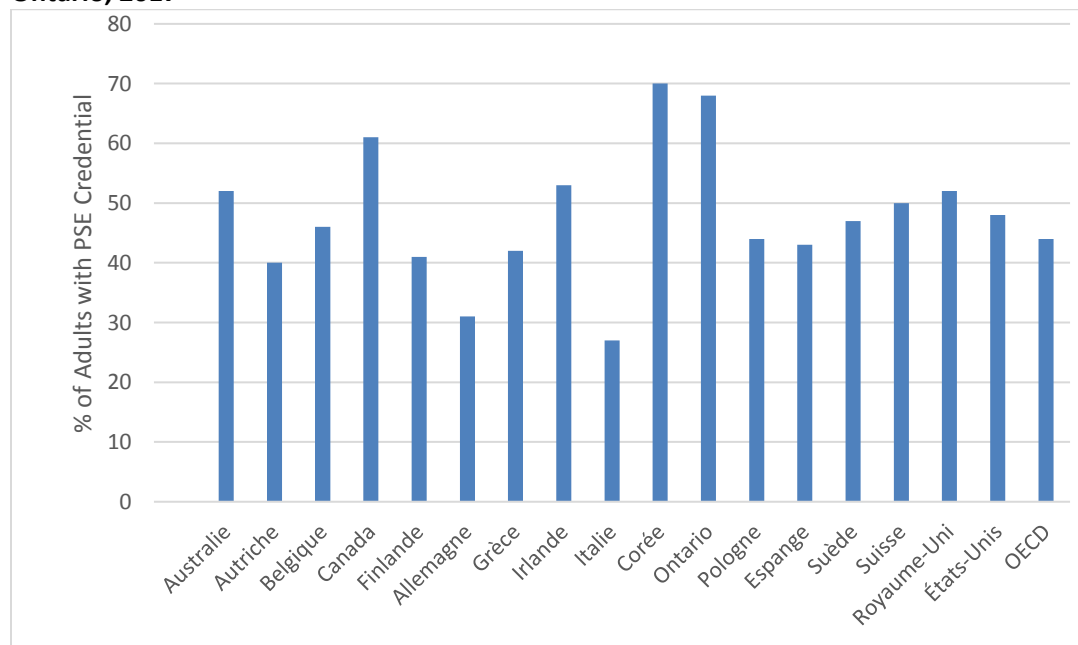
**Graphique 1 : Inscriptions aux universités et aux collèges de l'Ontario**



Remarque : les inscriptions sont fondées sur les effectifs exprimés en équivalents temps plein.  
 Source : ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Sur les plans de la participation à l'EPS et de la diplomation s'y rapportant, l'Ontario a su devenir un chef de file au Canada comme à l'étranger. Environ 68 % des 25–34 ans en Ontario possèdent un titre d'études postsecondaires, ce qui constitue le taux le plus élevé parmi les provinces au Canada et l'un des plus élevés parmi les plus hauts pays industrialisés.

**Graphique 2 : Taux de diplomation postsecondaire dans certains pays membres de l'OCDE et en Ontario, 2017**



Remarque : chez les 25–34 ans  
 Source : OCDE (2018)

## Les effets de la croissance des inscriptions sur l'accès

Le modèle de croissance a bel et bien permis l'augmentation du nombre total d'élèves dans le système d'enseignement postsecondaire de la province, ce qui a fait de l'Ontario un chef de file au chapitre de la diplomation de l'EPS. Toutefois, ce modèle de croissance a également occasionné des difficultés considérables. Les caractéristiques démographiques provinciales en fluctuation, lesquelles montrent un recul du nombre d'élèves aptes à suivre un EPS en Ontario, révèlent que la stratégie de croissance risque de ne plus se traduire par des revenus en hausse pour les établissements d'enseignement qui en ont besoin pour fonctionner [Weingarten, Kaufman, Jonker et Hicks (2018)]. De plus, la croissance effrénée et rapide des inscriptions qui n'a pas été concomitante à une hausse proportionnée du nombre de ressources, dont le corps professoral, donne à penser que la qualité de l'expérience vécue par les élèves en a souffert.

En outre, fait peut-être le plus marquant, s'il était présumé que la croissance permettrait également de régler le problème de l'égalité par une diminution du déficit de participation entre les élèves favorisés et défavorisés qui cherchent à accéder à l'enseignement postsecondaire, peu d'éléments indiquent que le modèle a permis d'en arriver là.

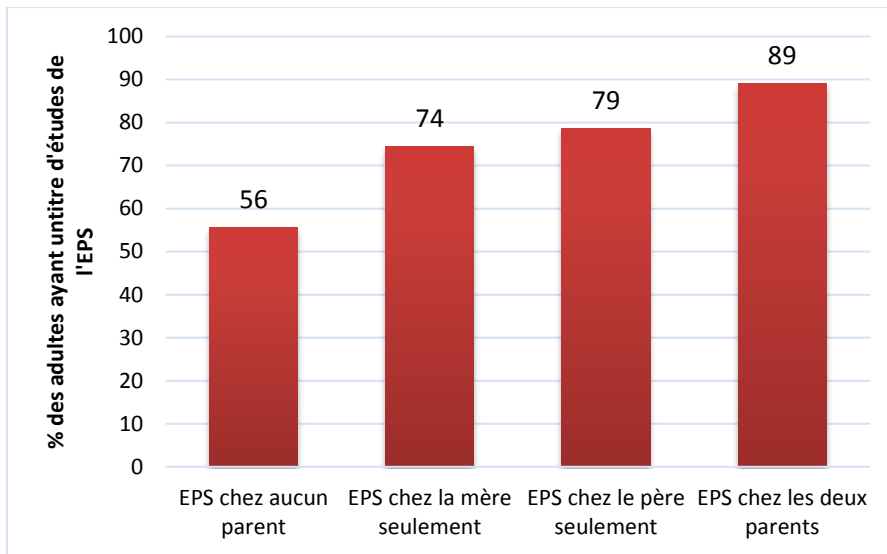
Le modèle de croissance n'a pas permis non plus de traiter directement les taux de maintien aux études et de diplomation. Selon ce modèle, le financement est strictement axé sur l'admission des élèves au niveau postsecondaire, sans que la diplomation ne soit véritablement prise en compte. Dans la mesure où les élèves demeurent inscrits à temps plein au collège ou à l'université, ces établissements demeurent pleinement financés. Il n'y a pas de récompense sous forme de financement en lien avec la diplomation des élèves ou l'obtention de leur diplôme dans les meilleurs délais.

Il nous manque les données qui nous permettraient de faire le suivi des élèves après les études secondaires et d'analyser les choix qu'ils font [Gallagher-Mackay (2017)]. Les ensembles de données dont nous disposons semblent indiquer que la tendance relative aux élèves issus des catégories sociales qui sont de coutume sous-représentées n'a pas changé considérablement au cours des deux dernières décennies, malgré la hausse générale de la croissance des inscriptions, à l'exception peut-être d'une légère et récente augmentation des élèves à faible revenu qui fréquentent l'université [Brown, Parekh et Gallagher-Mackay (2018); Chatoor, MacKay et Hudak (à venir); Drolet (2005); Finnie, Childs et Wismer, (2011); Finnie et Mueller (2008); Frenette (2017); Robson, Anisef, Brown et George (2018); Zhao (2012)].

Le niveau de scolarité des parents détermine encore en forte partie la participation à l'EPS. En effet, les élèves de niveau secondaire issus d'une famille où ni l'un ni l'autre des parents n'ont suivi un EPS sont à 33 points de pourcentage moins susceptibles de suivre eux-mêmes un EPS que leurs pairs dont les parents possèdent un titre d'études de l'EPS. Lorsque les jeunes de première génération prennent bel et bien part à l'EPS, ils ont tendance à se consacrer à des programmes de deux ans de niveau collégial plutôt qu'à des programmes de quatre ans menant à un grade universitaire [Chatoor, MacKay et Hudak (à venir); Finnie, Childs et Wismer (2011); Finnie et Muller (2008); Zhao (2012)].



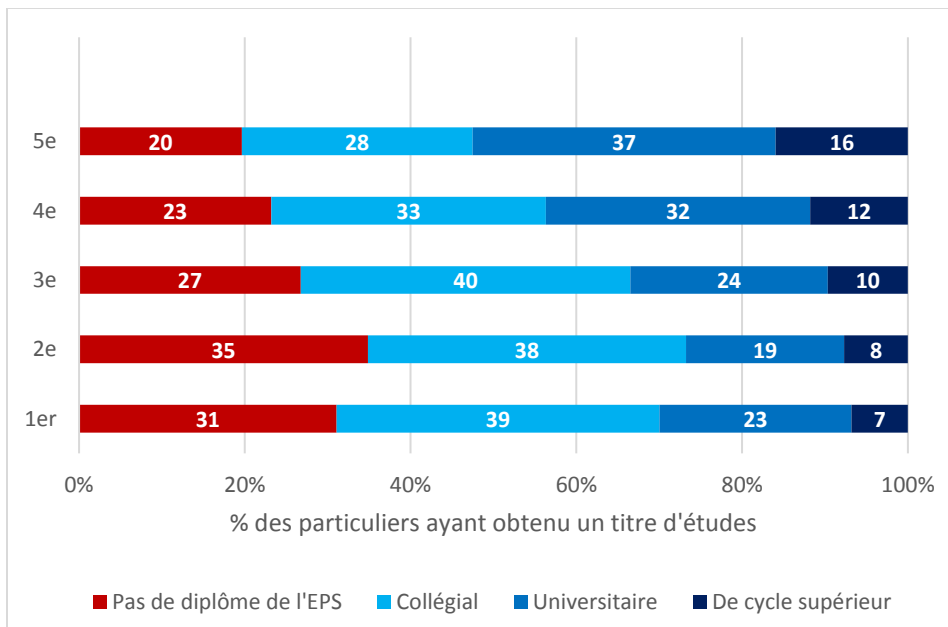
**Graphique 3 : Taux de diplomation de l'EPS selon le niveau de scolarité des parents**



Source : Chatoor, MacKay et Hudak (à venir)

Nous savons également que le revenu familial constitue un important catalyseur de la participation à l'EPS. Les élèves issus de familles dans les quintiles de revenu inférieurs sont moins susceptibles de tendre vers un enseignement supérieur que leurs pairs issus de familles à revenu élevé. Les recherches révèlent que le revenu familial est en étroite corrélation avec le niveau de scolarité des parents [Frenette (2007)].

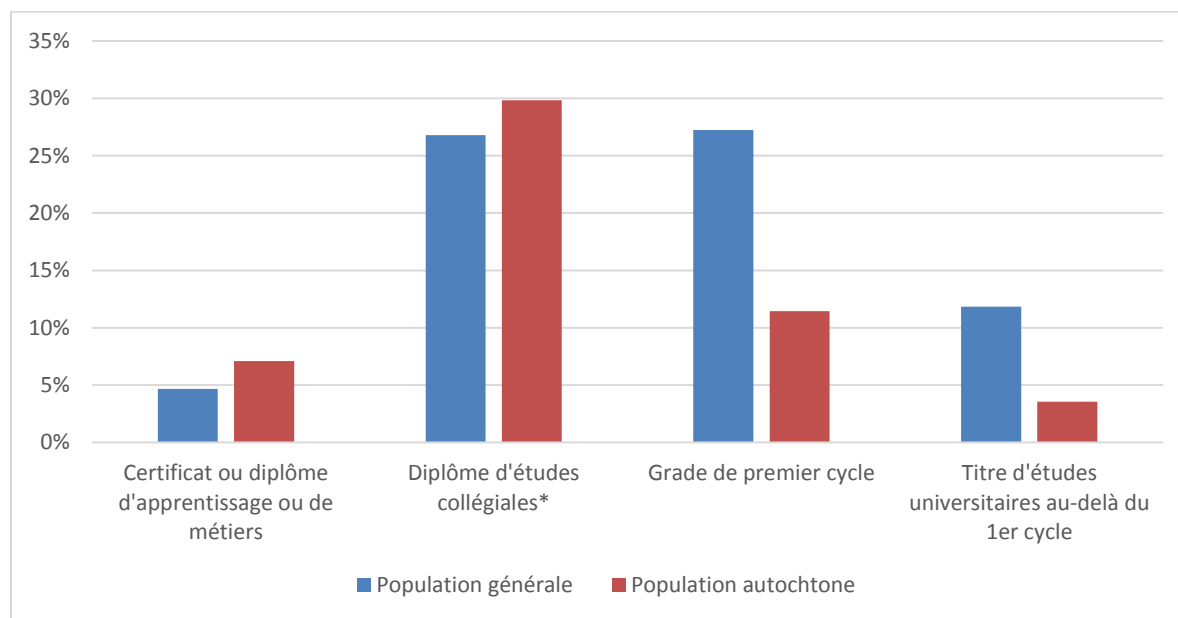
**Graphique 4 : Titre d'études de niveau postsecondaire obtenu selon le quintile de revenu familial**



Source : Étude longitudinale et internationale des adultes (2014)

Les données du Recensement de 2016 montrent que le taux de diplomation de l'EPS chez les élèves autochtones en Ontario est à 26 points de pourcentage en deçà de celui de la population générale. Les élèves autochtones qui accèdent à l'EPS ont davantage tendance à s'inscrire à des programmes de métiers et d'apprentissage de niveau collégial.

**Graphique 5 : Taux de diplomation postsecondaire des 25–34 ans en Ontario, chez les populations autochtone et générale**

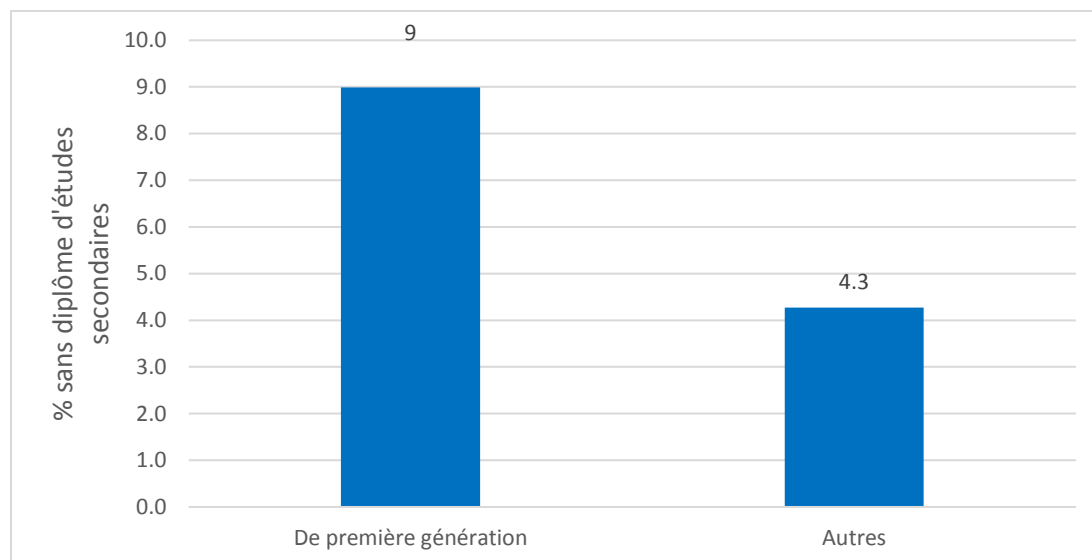


\*Englobe les titres d'études universitaires en deçà du grade de premier cycle

Source : Statistique Canada (2016)

Nous sommes également au fait que l'élève qui songe à suivre un EPS le fait tôt dans son parcours scolaire et que certains élèves éprouvent davantage de difficultés que d'autres à composer avec les épreuves et les obstacles en cours de route. Les auteurs Chatoor, MacKay et Hudak (à venir) ont constaté que les élèves dont les parents n'avaient pas suivi un EPS sont deux fois plus à risque de décrochage de l'école secondaire que leurs homologues dont les parents possèdent des titres d'études de l'EPS.

**Graphique 6 : Pourcentage des 16–24 ans sans diplôme d'études secondaires, selon le niveau de scolarité des parents**



Source : Chatoor, MacKay et Hudak (à venir)

Dans l'ensemble, les faits indiquent que le modèle de type « portes ouvertes » cible mal les élèves sous-représentés, même s'il est agencé à un généreux régime d'aide financière.

## Le rôle joué par l'aide financière

Les gouvernements ont favorisé l'accès essentiellement au moyen de l'aide financière aux études et d'autres mécanismes, comme le Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargne-études du gouvernement fédéral. Ces programmes visent à inciter les familles à commencer à épargner tôt dans la vie de l'enfant en prévision de l'enseignement postsecondaire.

Au niveau provincial, les réformes apportées en 2016 au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) qui permettaient une exemption des droits de scolarité pour les élèves à faible revenu s'appuyaient également sur la prémisse d'un accès favorisé au moyen de l'aide financière. Les établissements d'enseignement ont également joué un rôle à ce chapitre par le truchement des bourses d'études et des bourses d'entretien.

L'objet de tous ces programmes consiste à aplanir les obstacles financiers et à rendre l'EPS davantage abordable pour les élèves. Si les jeunes peuvent surmonter les épreuves et obstacles auxquels ils risquent de faire face dans leur parcours scolaire pour ensuite parvenir à la ligne d'arrivée de ce parcours, une place les attendra au bout du compte, quelle que soit leur capacité à en payer le prix. Or, malgré ces programmes, un déficit considérable perdure dans la participation à l'enseignement postsecondaire et les taux de diplomation des jeunes issus de groupes sous-représentés. Pourquoi en est-il ainsi? Parce que la capacité de payer ne constitue qu'un seul facteur qui influe sur les décisions des élèves. Selon le rapport annuel de 2018 du Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, les changements apportés au RAFEO en 2016 se sont traduits par une hausse aux inscriptions de seulement 1 % aux universités et de 2 % aux collèges, bien que le nombre de boursiers du RAFEO aient grimpé de

25 %, ce qui montre qu'un important segment des boursiers du RAFEO fréquentaient déjà l'université ou le collège [Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario (2018)].

## Les facteurs non financiers qui touchent l'accès

Au fil des années de recherche, nous avons appris que les variables non financières jouent également un rôle important dans les décisions en matière de fréquentation de l'enseignement supérieur, et que de telles décisions sont souvent prises bien avant la fin des études secondaires. Les facteurs en question peuvent être liés aux obstacles systémiques et leur incidence sur les notes obtenues à l'école et l'intérêt envers celle-ci est avérée [Perna et Swail (2002)].

Nous savons que les élèves à faible revenu commencent dès la 3<sup>e</sup> année à accuser un déficit d'alphabétisation comparativement aux élèves à revenu intermédiaire et à revenu élevé, et que ce déficit se creuse au fil du temps, ce qui a une incidence sur les notes obtenues et l'aptitude aux études ultérieurement [voir Davies et Aurini (2012); Davies, Aurini, Milne et Jean-Pierre (2015); Davies, Maldonado et Zarifa (2014); Heckman (2008); Willms (2002)]. Nous savons aussi que les élèves dont les origines sont racialisées, tout particulièrement les garçons, ont davantage tendance à être expulsés et suspendus pendant leurs études secondaires, que leurs compétences générales sont moindres aux yeux des enseignants et qu'ils sont aiguillés vers des programmes de formation professionnelle : tous ces facteurs déterminent en forte partie qui fera des études postsecondaires [Parekh (2018); Robson, Brown et Anisef (2014)]. De plus, nous savons que les élèves de première génération, les élèves de la communauté LGBTQ, les élèves autochtones et les élèves handicapés sont beaucoup plus susceptibles de décider hâtivement à l'école intermédiaire ou secondaire de ne pas chercher à obtenir un enseignement supérieur, parce qu'ils jugent que l'enseignement postsecondaire n'est tout simplement « pas pour eux » [voir Berger, Motte et Parkin (2009); Blanco (2009); Chatoor, MacKay et Hudak (à venir); Finnie et Mueller (2008); Frenette (2017); Perna et Swail (2002)].

En outre, nous savons que les jeunes issus de familles à revenu élevé ont tendance à surclasser ceux des familles à faible revenu dans les examens uniformisés de même qu'à afficher des notes supérieures dans l'ensemble [Frenette (2007)]. Enfin, nous savons que les élèves dans les programmes spécialisés en arts, doués et dans les programmes d'immersion française sont démesurément de race blanche et fortunés, tandis que ceux dans les programmes d'éducation spéciale et de métiers sont démesurément racialisés et à faible revenu [Parekh et Gaztambide-Fernández (2017)].

Autrement dit, le parcours vers l'EPS débute tôt dans la vie d'un élève et il y a en cours de route de nombreuses éventualités de décrochage, lesquelles sont exacerbées par les obstacles systémiques et les épreuves.

## Les aspects en vue d'une amélioration de l'accès

Selon les tendances démographiques, le fait de continuer d'élargir l'accès à l'EPS n'est manifestement viable ni pour les établissements d'enseignement, ni pour les gouvernements. Il ne s'agit pas non plus d'un moyen optimal par lequel appuyer les élèves qui font face à des épreuves systémiques en lien avec la participation à l'EPS et la réussite dans celui-ci. La sous-représentation continue de certains groupes donne à penser qu'une nouvelle démarche est requise en matière d'accès. Une politique d'accès véritablement équitable doit cibler et appuyer les élèves qui peinent le plus à accéder à l'EPS, pour

ensuite leur donner l'appui nécessaire à leur pleine participation et à leur réussite dans l'EPS et, ultérieurement, sur le marché du travail.

Il importe également de contrer le grand nombre d'épreuves et d'obstacles tout au long du parcours scolaire et qui transforment le parcours en course : chez certains élèves, cette course sera relativement en ligne droite et chez d'autres, il s'agira d'une course à obstacles.

Permettez-nous de conclure par la présentation de quelques aspects en vue d'une progression dans un nouveau modèle d'accès équitable :

### **1. Aider ceux qui en ont le plus besoin**

Dans un contexte où les ressources sont limitées, nous ne pouvons plus nous permettre un accroissement généralisé des places dans l'enseignement postsecondaire. Quoi qu'il en soit, les difficultés de nature démographique dans certaines régions en Ontario rendent cet objectif irréaliste aux yeux de nombreux établissements d'enseignement. Les faits dont nous disposons pour l'instant semblent indiquer que ce type de modèle de croissance n'a pas permis de concrétiser véritablement l'égalité des chances. Le temps est venu de concentrer nos ressources limitées sur l'aide aux élèves dont l'accès à l'EPS a été refusé essentiellement en raison de circonstances, notamment socioéconomiques, qui échappent à leur volonté. Nous savons que les programmes universels qui ciblent l'ensemble des élèves, comme les crédits d'impôt pour frais de scolarité, sont coûteux et tendent à favoriser les élèves qui en ont le moins besoin.

### **2. Se pencher sur le lien entre l'accès et la qualité**

Pour qu'une politique d'accès soit efficace, elle doit se pencher sur le lien entre l'accès et la qualité. Dans des publications précédentes du COQES, nous avons défini l'enseignement de qualité en fonction des aptitudes et des compétences acquises par les élèves à la fin de leurs études [Weingarten (2017); Weingarten (2018)]. Nous avançons ici que la qualité se définit également par la mobilité économique et sociale qui découle de l'enseignement postsecondaire. Autrement dit, que vaut l'EPS pour les élèves, tant en ce qui concerne les compétences acquises que leur capacité à prendre part au marché du travail? Voilà la véritable valeur d'une expérience éducative de grande qualité.

Pour y parvenir, il ne s'agit pas d'augmenter le nombre de places en lien avec l'enseignement postsecondaire. Si un programme universitaire, collégial ou d'apprentissage ne donne pas à tous les élèves l'égalité des chances pour s'intégrer au marché du travail avec les aptitudes et les compétences requises pour réussir, on ne peut alors le considérer comme utile et de grande qualité. L'enseignement postsecondaire doit clairement bonifier la vie des élèves, dont — peut-être tout particulièrement — celle des élèves qui en ont le plus besoin.

### **3. Garder à l'esprit l'importance du régime d'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année**

Les aspects relatifs à l'égalité des chances débutent tôt dans la vie d'un élève : dès la 3<sup>e</sup> année, voire la maternelle selon certains. Des programmes d'accès qui s'amorcent au point de départ des études postsecondaires, ou tout juste avant, faciliteront peut-être la vie de certains élèves et auront peut-être une incidence sur les taux de maintien aux études et de diplomation, mais ils n'auront pas d'incidence profonde sur l'accès à long terme à l'EPS qui découle des interventions apportées hâtivement. Pour

qu'une politique d'accès soit efficace, elle doit se pencher sur la responsabilité des établissements de l'EPS, comme le maintien aux études et la diplomation, ainsi que les moyens par lesquels le secteur de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année — en partenariat avec le secteur de l'EPS — peut appuyer de façon active et efficace les possibilités éducatives à long terme.

Nous devons réfléchir avec soin à ce que nous estimons être la responsabilité du secteur de l'EPS. Dans quelle mesure les universités et collèges peuvent-ils influencer sur les décisions prises à l'école intermédiaire et scolaire, voire plus tôt?

#### **4. Mesurer et financer les résultats**

Le COQES plaide depuis longtemps en faveur d'un modèle de financement axé sur les résultats des établissements d'enseignement postsecondaire. Nous avançons que la même philosophie doit s'appliquer aux politiques d'accès. Les fonds gouvernementaux devraient appuyer les programmes d'accès et de maintien aux études dans lesquels les buts sont clairement énoncés et où la réussite peut être démontrée. Le but ne doit pas consister en la participation à l'EPS en soi. Ce devrait plutôt être l'acquisition d'un enseignement postsecondaire de qualité... et le financement à ce titre.

Dans la réflexion sur les moyens par lesquels passer à un modèle de financement axé sur les résultats, l'Ontario en est à ses débuts. Parmi les possibilités, il y a le financement des établissements d'enseignement axé sur les taux de diplomation plutôt que d'inscription — une démarche qui pourrait être mise en œuvre immédiatement — et l'étendue à des mesures beaucoup plus nuancées et représentatives qui permettent le suivi des élèves tout au long de leur parcours au niveau postsecondaire et jusqu'à leur entrée sur le marché du travail.

Le gouvernement provincial consacre annuellement près de 200 millions de dollars au financement à enveloppes des établissements d'enseignement afin d'améliorer l'accès. Ces fonds servent à l'échelle des établissements d'enseignement à appuyer les élèves handicapés, les élèves de première génération et les élèves autochtones, entre autres. Toutefois, la mesure de l'incidence de ces programmes et politiques sur l'accès, le maintien aux études et la diplomation fait l'objet de peu d'évaluations. Or, sans évaluation, nous risquons non seulement de gaspiller les deniers publics, mais d'en arriver à des politiques et programmes inefficaces qui ne rendent pas bien service aux élèves. De fait, une partie de la recherche porte à croire que de nombreux services de maintien aux études sont utilisés essentiellement par les élèves qui en ont le moins besoin [voir par exemple Dietsche (2012)].

#### **5. Des données, s'il vous plaît**

L'Ontario est à court de données longitudinales qui permettent le suivi des élèves à partir de l'école secondaire jusqu'au marché du travail, en passant par l'EPS. D'autres administrations canadiennes, dont la Colombie-Britannique, l'Alberta et les provinces maritimes, ont une nette longueur d'avance à ce chapitre, tout comme les États-Unis qui s'appuient sur les données considérables et publiques du National Center for Education Statistics. En matière de données, un changement de culture s'amorce en Ontario, quoique lentement, grâce à l'utilisation du numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO) par les collèges et universités. On attribue aux élèves de la province un NISO, un numéro personnel d'identification, au début de leur parcours scolaire. Ce numéro les accompagne jusqu'à ce qu'ils se mettent à suivre un EPS. Le secteur de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et le système de l'EPS

peuvent combiner le NISO des élèves à d'autres renseignements. Il en résulte un outil puissant qui, s'il est accessible, nous permettrait de faire le suivi des élèves dès le début de leurs études primaires jusqu'à leur entrée sur le marché du travail. De plus, nous pourrions ainsi en apprendre beaucoup plus à propos des groupes sous-représentés qu'à l'heure actuelle. Nous aurions ainsi les moyens de mettre en œuvre des politiques véritablement factuelles qui ciblent ces groupes.

Les nouveaux ensembles de données fondés sur les projets contribueront également à mettre en évidence l'enjeu de l'accès. À la fin de 2018, Statistique Canada a mis à la disposition des chercheurs un nouvel ensemble de données : la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT). Cet ensemble de données permettra, entre autres, d'améliorer l'évaluation des résultats obtenus sur le marché du travail par les diplômés d'une discipline à l'autre.

Si nous devons créer des programmes et des politiques qui appuient véritablement les élèves en difficulté dans leur parcours scolaire, il nous faut alors en connaître beaucoup plus sur ces parcours de même que l'efficacité des politiques et programmes ayant pour objet de les appuyer. À l'aide d'outils tels que le NISO et la PLEMT, nous sommes capables de jauger si, et dans quelle mesure, l'enseignement postsecondaire que reçoit l'élève a des retombées quant à ses résultats économiques et sur le marché du travail.

## Conclusion

L'Ontario peut être fier des grands progrès qu'il a accomplis. Les inscriptions aux collèges et universités de la province ont grimpé en flèche au cours des deux dernières décennies. L'Ontario est un chef de file mondial en matière de diplomation postsecondaire des adultes. Néanmoins, cette stratégie s'est révélée peu fructueuse pour en arriver à une véritable égalité des chances. Elle n'a pas non plus favorisé grandement les élèves qui demeurent exclus des possibilités de niveau postsecondaire et sur le marché du travail. Maintenant que les buts sont atteints au chapitre de la croissance, il est temps de prêter une attention soutenue pour faire en sorte que tous les Ontariens bénéficient de l'égalité des chances dans l'accès au système d'enseignement postsecondaire de la province et la réussite dans celui-ci. Faisons en sorte que le système agisse comme un levier au moyen duquel les élèves tendent vers un avenir prospère et gratifiant. La prospérité et la compétitivité à long terme de la province en dépendent.

Pour notre part, le COQES a répertorié une série de questions auxquelles nous tentons d'apporter des réponses améliorées. Nous prévoyons l'annonce d'une série d'articles qui nous en révélera davantage sur les élèves à faible revenu et de première génération en Ontario de même que leur parcours actuel de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, au sein de l'EPS et, au bout du compte, sur le marché du travail. Sommes-nous en train de corriger l'inégalité des chances qui touche ces élèves? Les politiques et programmes adoptés depuis deux décennies à l'intention des élèves à faible revenu et de première génération ont-ils changé le cours des choses? De plus, les élèves à faible revenu et de première génération vivent-ils le même essor économique relativement à l'EPS que leurs homologues? Autrement dit, les élèves tirent-ils tous parti de l'enseignement postsecondaire? Cette série d'articles de recherche sera suivie d'un document de synthèse qui décrira ce que nous avons appris, en quoi cela peut nous aider à réfléchir clairement sur l'égalité des chances dans le système d'enseignement postsecondaire de l'Ontario, de même que les prochaines étapes en vue des recherches à venir et de l'élaboration des politiques.

## Bibliographie

- Anisef, P., Robson, K., Maier, R. et R. S. Brown (2017), *Insécurité alimentaire et résultats scolaires : cap sur les élèves du TDSB*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. [http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Formatted\\_Impact%20of%20Food%20Insecurity\\_FINAL-f\\_REVISED.pdf](http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Formatted_Impact%20of%20Food%20Insecurity_FINAL-f_REVISED.pdf)
- Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario (2018), Rapport annuel. <http://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arbyyear/ar2018-fr.html>
- Berger, J., Motte, A. et A. Parkin (2009), *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. [http://www.cadeul.ulaval.ca/envoi/Le\\_prix\\_du\\_savoir\\_-\\_Lacces\\_a\\_leducation\\_et\\_la\\_situation\\_financiere\\_des\\_etudiants\\_au\\_Canada.pdf](http://www.cadeul.ulaval.ca/envoi/Le_prix_du_savoir_-_Lacces_a_leducation_et_la_situation_financiere_des_etudiants_au_Canada.pdf)
- Blanco, C. D. (2009), *State and Community-based Promise Programs: Early Commitments of Financial Assistance for College, Pathways to College Network*.
- Brown, R., Parekh, G. et K. Gallagher-Mackay (2018), *Getting Through Secondary School: The Example of Mathematics in Recent TDSB Grade 9 Cohorts* [exposé en format PowerPoint], actes de la conférence 2018 : *Mettre l'accès et les bonnes idées en pratique* du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, Toronto, COQES.
- Chatoor, K., MacKay, E. et L. Hudak (à venir), *Parental Education and Postsecondary Attainment : Does the Apple Fall Far from the Tree?* Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Davies, S., Aurini, J., Milne, E. et J. Jean-Pierre (2015), « Les effets des programmes d'été de littératie : Les théories d'opportunités d'apprentissage et les élèves "non-traditionnels" dans les écoles ontariennes francophones », dans *Canadian Journal of Sociology*, vol. 40 n° 2, p. 189–222.
- Davies, S., Maldonado, V. et D. Zarifa (2014), « Effectively Maintaining Inequality in Toronto: Predicting University Destinations of Toronto District School Board Graduates », dans *Canadian Review of Sociology*, vol. 51 n° 1, p. 22–53.
- Davies, S. et J. Aurini (2013), « Summer Learning Inequality in Ontario », dans *Canadian Public Policy*, vol. 39 n° 2, p. 287–307.
- Deller, F. (28 novembre 2017), « Une meilleure façon d'aider les étudiants qui en ont le plus besoin », dans *Enpratique*, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. <http://blog-fr.heqco.ca/2017/11/fiona-deller-une-meilleure-facon-daider-les-etudiants-qui-en-ont-le-plus-besoin/>
- Dietsche, P. (2012), « Use of Campus Support Services by Ontario College Students », dans *Canadian Journal of Higher Education*, vol. 42 n° 3, p. 65–92.



- Drolet, M. (2005), Participation aux études postsecondaires au Canada : Le rôle du revenu et du niveau de scolarité des parents a-t-il évolué au cours des années 1990?, Ottawa, Statistique Canada.
- Finnie, R., Childs, S. et A. Wismer (2011), Groupes sous représentés à des études postsecondaires : Éléments probants extraits de l'Enquête auprès des jeunes en transition, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.  
<http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/UnderRepdGroupsFR.pdf>
- Finnie, R. et R. E. Mueller (2008), « The Backgrounds of Canadian Youth and Access to Postsecondary Education: New Evidence from the Youth in Transition Survey », dans R. Finnie, R. E. Mueller, A. Sweetman et A. Usher (éd.), *Who Goes, Who Stays? What Matters?* (p. 79–107), Kingston, McGill-Queen's University Press et School of Policy Studies, Université Queen's.
- Frenette, M. (2007), Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières, Ottawa, Statistique Canada.  
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2007295-fra.htm>
- Frenette, M. (2017), Inscription aux études postsecondaires selon le revenu parental : tendances nationales provinciales récentes, Ottawa, Statistique Canada.  
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2017070-fra.htm>
- Gallagher-Mackay, K. (2017), *Une Infrastructure de données servant à étudier l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire en Ontario*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.  
<http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/FINAL%20Data%20Infrastructure-f.pdf>
- Heckman, J. J. (2008), « Schools, Skills and Synapses », dans *Economic Inquiry*, vol. 46 n° 3, p. 289–324.
- Organisation de coopération et de développement économiques (2018), Regards sur l'éducation.  
<https://nces.ed.gov/surveys/annualreports/oecd/tables.asp> (tableaux en anglais seulement).
- Parekh, G. et R. Gaztambide-Fernández (2017), « The More Things Change: Durable Inequalities and New Forms of Segregation in Canadian Public Schools », dans W. Pink et G. Noblit (éd.), *Second International Handbook of Urban Education*, (p. 809–831). Springer.
- Parekh, G. (2018), *The Dilemmas and Consequences in Assessing Students' Learning Skills* [exposé en format PowerPoint], actes de la conférence 2018 : *Mettre l'accès et les bonnes idées en pratiques* du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, Toronto, COQES.
- Perna, L. W. et W. Swail (2002), « Pre-college Outreach Programs: A National Perspective », dans W. G. Tierney et L. S. Hagedorn (éd.), *Increasing Access to College: Extending Possibilities for All Students* (p. 15–34), Albany, SUNY Press.
- Robson, K., Brown, R. S. et P. Anisef (2014), Identifying the Complexity of Barriers Faced by Marginalized Youth in Transition to Postsecondary Education in Ontario.  
<https://gatewaycities.mcmaster.ca/publications/publication-documents/robson-brown-anisef-2015.pdf>

- Robson, K., Anisef, P., Brown, R. S. et R. C. George (2018), « Underrepresented Students and the Transition to Postsecondary Education: Comparing Two Toronto Cohorts », dans *La Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 48 n° 1, p. 39–59.
- Statistique Canada. (2016), Recensement de 2016. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/index-fra.cfm>
- Weingarten, H. (2017), Qu'est-ce que la qualité de l'éducation? Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. <http://blog-fr.heqco.ca/2017/03/harvey-p-weingarten-quest-ce-que-la-qualite-de-leducation/>
- Weingarten, H. (2018), « Introduction », dans F. Deller, J. Pichette et E. K. Watkins (éd.), *Driving Academic Quality: Lessons from Ontario's Skills Assessment Projects* (p. 9–12), Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Weingarten, H., Kaufman, A., Jonker, L. et M. Hicks (2018), La viabilité du système public d'enseignement postsecondaire de l'Ontario : Assembler toutes les pièces du casse-tête, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. [http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Formatted%20Capstone%20paper\\_FR.pdf](http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Formatted%20Capstone%20paper_FR.pdf)
- Willms, J. D. (2002), *Vulnerable Children: Findings from Canada's National Longitudinal Survey of Children and Youth*, Edmonton, University of Alberta Press.
- Zhao, H. (2012), Participation aux études postsecondaires des groupes sous-représentés en Ontario : données probantes de l'EDTR, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/HEQCO%20SLID%20FR.pdf>